



# Plateforme Formation du réseau InPact Languedoc Roussillon

catalogue de formation

Organisé par



Financé par



## Le mouvement InPact, « Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale » Languedoc Roussillon.

InPact est né du rapprochement de réseaux associatifs agricoles : ADEAR LR, FR CIVAM, Accueil Paysan LR, Terre de Liens LR, Solidarité Paysan, Terre Vivante, les Boutiques Paysannes et les Marchés Paysans LR. L'ensemble de ces réseaux s'est regroupé afin de promouvoir une agriculture plus durable et de proposer des alternatives concrètes aux agriculteurs. Ensemble, nous travaillons à l'élaboration et à la diffusion de références sur l'agriculture durable, à l'accompagnement au changement de pratiques, à la promotion de l'emploi, de l'installation et de la diversité agricole et au développement des liens entre agriculture et territoire. Nos structures ont depuis plusieurs années des habitudes de travail en commun. Les efforts de structuration menés depuis 2011, nous ont permis de mutualiser nos compétences et expériences. En inscrivant nos interventions respectives dans la complémentarité, nous sommes parvenus à construire une offre d'accompagnement élargie au bénéfice des porteurs de projet : circuits courts, agroécologie, accueil à la ferme, éducation à l'alimentation, installation/transmission des fermes... A l'écoute des personnes sur le terrain, nous adaptons et renouvelons régulièrement nos approches pour répondre aux préoccupations et besoins émergents. Notre statut associatif nous confère une capacité renforcée de dialogue, d'innovation et d'expérimentation sur les territoires. En travaillant de concert, nous nourrissons une vision partagée et plurielle de l'agriculture, et construisons des actions positives et collectives qui s'inscrivent dans la durée. Notre travail de terrain nous permet d'être davantage force de position au niveau régional pour faire évoluer les politiques publiques en matière d'agriculture et d'alimentation.

## Un catalogue de formation complet et cohérent

Nous nous sommes réunies pour vous proposer un catalogue complet de formations, de la technique à la gestion en passant par la commercialisation ou le bien-être au travail. La formation, inscrite dans une démarche d'éducation populaire de proximité, est un moyen pour apprendre en continu et vous permet aussi de se rencontrer et d'échanger sur vos pratiques et vos expériences. Ce catalogue régional, permet de mieux coordonner nos initiatives, d'améliorer leur visibilité pour sensibiliser plus largement aux alternatives existantes. Cet outil fait naître et prospérer des complémentarités et des synergies renforçant nos actions sur le territoire languedocien. Si une formation vous intéresse, vous pourrez vous inscrire directement et trouverez sur ce catalogue les contacts des structures organisatrices. Bonne formation à tous !

## Structure(s)

### **CIVAM bio 34**

**Responsable** : Céline Mendes

**E-mail** :celine.mendes@bio34.com

**Téléphone** : 04 67 06 23 90

**Site d'internet** : <http://www.bio34.com/>

**Adresse** : Maison des Agriculteurs B Mas de Saporta CS 50023 34875 LATTES

Le CIVAM Bio 34 réunit les agriculteurs bio ou en conversion , les entreprises et les consommateurs. Il a pour objectif d'accompagner le développement de la production biologique, participer à l'organisation des filières, promouvoir les produits biologiques.

---

# Sommaire

Des volailles en bonne santé Durée: 1jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34	Page 5
La préparation de Litière Forestière Fermentée (LFF) et ses diverses utilisations en agriculture Durée: 2jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34	Page 6
Conduire et valoriser sa production de PPAM en agriculture biologique Durée: 4jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34, Terres Vivantes	Page 7
Surgreffage de la vigne Durée: 1jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34	Page 8
Enherber ses vignes, c'est possible ? Initiation Durée: 2jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34	Page 9
Utiliser de manière autonome Telepac Durée: 1jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34	Page 10

# Des volailles en bonne santé

## Reconnaissance des maladies et médecines alternatives en agriculture biologique

### Objectifs de la formation

Savoir repérer et savoir observer les symptômes les plus fréquemment rencontrés en élevage avicole de plein air. Connaître les médicaments de base en homéopathie pour les volailles. Prévenir ou guérir les maladies à l'aide d'une pharmacie minimale.

### Enjeux

Les éleveurs de volailles, poules pondeuses, poulets de chair, ont besoin d'acquérir des réflexes simples pour maintenir leurs animaux en bonne santé tout en veillant à ne pas répandre dans l'environnement des résidus de produits allopathiques. Cette journée mise en place par le Groupement Zone Verte, et réalisée par une vétérinaire expérimentée en aviculture leur permet de vérifier leurs pratiques, de disposer d'outils pertinents, dont l'homéopathie, dans le respect du cahier des charges de l'élevage avicole biologique.

### Déroulé

J1  
Tour de table pour déterminer les connaissances et attentes des participants.  
Présentation des médecines alternatives (homéopathie, compléments alimentaires, élixirs floraux ..) avec exemples précis.  
Rappel des besoins essentiels des volailles (alimentation, logement ..) afin qu'elles aient la capacité phy-sique et immunitaire de s'adapter aux aléas climatiques et autres stress. Notions de réglementation en ce qui concerne les salmonelles.  
J2  
Présentation et description de certains problèmes (picage, parasites externes, ponte irrégulière, qualité de l'oeuf, troubles digestifs, troubles respiratoires, boiteries). des volailles et la manière d'y remédier avec les principales méthodes alternatives (homéopathie, compléments alimentaires, élixirs floraux, oligoéléments).  
Description des outils mis en place en prévention et en curatif dans une ferme avicole.

\* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

### Dates, lieux et intervenants

**19 mars 2019**  
09:00 - 17:00

34000 Clermont l'Hérault

Dr Nathalie Laroche, vétérinaire du groupement Zone Verte

### Soutenu(s) par



### Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Commune \_\_\_\_\_  
- \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

### Infos complémentaires

**Organisée par** CIVAM bio 34

**Durée de la formation** 1 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 19/03/2019

### Tarifs

Adhérent 140€  
Non adhérent 140€  
Non agricole 140€  
Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

### Plus de renseignements

Céline Mendes  
celine.mendes@bio34.com  
CIVAM bio 34  
Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta CS 50023  
34875  
LATTES  
Tel. 04 67 06 23 90  
N° d'organisme de formation :  
91340782734

# La préparation de Litière Forestière Fermentée (LFF) et ses diverses utilisations en agriculture

## Objectifs de la formation

La formation doit permettre aux participants de comprendre les principaux mécanismes de fonctionnement microbiologique et biochimique de la LFF, de mettre en oeuvre les techniques de préparation et de découvrir les différentes possibilités d'utilisation d

## Enjeux

Les techniques de préparation et d'utilisation de LFF sont encore très peu connues et développées dans le milieu agricole français. Elles s'inscrivent parfaitement dans une démarche agroécologique puisqu'elles cherchent à favoriser les mécanismes biologiques naturels pour optimiser les conditions de production et les rendements obtenus. Elles sont basées sur les principes des EM (Efficient Microorganisms, découverts par le Dr Teruo Higa de l'Université d'Okinawa au Japon dans les années 80 et largement répandus de par le monde comme produit biologique commercial) et permettent aux agriculteurs de préparer eux-mêmes cet intrant en multipliant par fermentation anaérobie les populations de microorganismes (bactéries photosynthétiques, bactéries acidolactiques, bactéries fixatrices d'azote, actinomycètes, levures, champignons fermenteurs et mycorhizes...) présents naturellement dans la litière forestière recueillie dans des zones préservées à proximité de la ferme, garantissant ainsi une meilleure diversité et adaptabilité des souches obtenues

## Déroulé

J1 : temps en salle et atelier pratique

Origine de la technologie, découverte au Japon, diffusion dans le monde et évolution de la technologie des EM.

- Généralités sur les microorganismes du sol et principe de dominance.
- Principaux groupes de microorganismes présents dans la LFF (bactéries photosynthétiques, bactéries acidolactiques, bactéries fixatrices d'azote, actinomycètes, levures, champignons fermenteurs et mycorhizes).
- Fonctionnement des EM, mécanismes de synergie, coexistence et coprosperité, fermentation, antioxydation et dépollution
- Présentation des ustensiles et matériaux nécessaires
- Collecte de litière, critères de sélection des sites d'extraction
- Préparation du mélange et éléments à prendre en compte
- Conditions optimales de fermentation

J2 : temps en salle et atelier pratique

- Présentation des ustensiles et matériaux nécessaires
- Préparation d'une LFF liquide à partir de LFF solide
- Préparation du mélange et éléments à prendre en compte
- Conditions optimales de fermentation
- Fabrication de bokashi (engrais fermenté à base de LFF)

La LFF et ses divers usages en agriculture :

- Engrais organiques
- Sols agricoles
- Germination, plantation
- Santé des plantes
- Conservation des récoltes

La LFF et ses divers usages en élevage :

- Probiotique
- Santé animale
- Installation d'élevages
- Traitement des effluents

\* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

## Dates, lieux et intervenants

21 mars 2019

34000 A définir

Pascal Dantine, formateur Terre et Humanisme

09:00 - 17:00 (7hrs)

## Soutenu(s) par



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

page 6 / 10

## Infos complémentaires

Organisée par CIVAM bio 34

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 08/02/2019

## Tarifs

Adhèrent 336€

Non adhèrent 336€

Non agricole 336€

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

## Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

# Conduire et valoriser sa production de PPAM en agriculture biologique

## Objectifs de la formation

Apporter aux porteurs de projet et aux agriculteurs intéressés les éléments techniques nécessaires pour obtenir une production quantitative et qualitative en production de PPAM biologiques en zone méditerranéenne : adaptation aux évolutions pédoclimatique

## Déroulé

Les catégories de PPAM : plantes de garrigue, ombellifères, PPAM potagères : conditions pédoclimatiques favorables, choix des espèces et variétés (chénotypes), contraintes techniques

Aspects techniques de la production en zone méditerranéenne

Production : principaux points des itinéraires techniques, matériels, étapes-clés de réussite et points de vigilance. Accent sur le désherbage.

Récolte : périodes et stades, conditions optimales, matériels, organisation des chantiers.

Etablir un calendrier de travaux nécessaires pour implanter son champ de PPAM

Déclaration, exploitation optimale des zones de cueillette, cueillette en zone méditerranéenne : espèces valorisables

Cadre législatif concernant la production, la transformation et la commercialisation de PPAM.

Compréhension des principaux éléments législatifs

Applications concrètes de la législation pour le producteur dans l'exercice de son travail.

Réseau et sources d'informations, veille réglementaire

Les spécificités des agricultures méditerranéennes.

Procédés de transformation (herboristerie / huiles essentielles), qualité des produits.

Les différents types d'ateliers de transformation : matériels, savoir faire requis, temps de travail, investissement et coûts de fonctionnement.

Identifier les différents débouchés et circuits de commercialisation existants, les atouts et contraintes liés : circuits de commercialisation existants (partenariats avec des entreprises de transformation et/ou de négoce, vente directe, vente en circuits courts via un groupement de producteurs...).

Penser son itinéraire technique en fonction de son projet : Structure et organisation de l'exploitation, savoir-faire du (futur) producteur, contexte pédoclimatique, caractéristiques des parcelles, mécanisation disponible, proximité des outils de transformation, capacité d'investissement, main-d'œuvre disponible, débouchés et circuit(s) de commercialisation envisagé(s)...

Evaluer les besoins économiques et humains pour la réalisation et la conduite d'atelier de PPAM Bio en zone méditerranéenne.

Éléments économiques : coûts de production, coûts des intrants et matériels, prix de vente des produits.-

## Infos complémentaires

**Organisée par** CIVAM bio 34

**Durée de la formation** 4 jour(s)

**Date limite d'inscription** 30/03/2019

### Tarifs

Adhérent 672€

Non adhérent 672€

Non agricole 672€

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

gratuit pour les stagiaires éligibles vivea

### Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Repas partagé

\* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

## Dates, lieux et intervenants

<b>28 mars 2019</b> 09:00 - 17:00 (7hrs)	34000 Ganges	Benoit Joulain, formateur et producteur visite : Véronique Mas
<b>04 avr 2019</b> 09:00 - 17:00 (7hrs)	34000 Ganges	Benoit Joulain, formateur et producteur visite : Benoit Joulain
<b>18 avr 2019</b> (7hrs)	34000 Olargues	Benoit Joulain, formateur et producteur visite : Jean-Louis Rey, le Salvat
<b>19 avr 2019</b> (7hrs)	Lycée agricole 34000 Gignac	Benoit Joulain, formateur et producteur

## Partenaire(s)



## Soutenu(s) par



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Commune \_\_\_\_\_

# Surgreffage de la vigne

## Objectifs de la formation

Acquerir les compétences afin d'être en capacité de réaliser le surgreffage sur ses propres vignes

## Enjeux

Dans le contexte de dépérissement de la syrah, les viticulteurs sont confrontés à trouver des solutions

## Déroulé

Une journée de formation avec mise en pratique. La journée se déroulera de préférence sur la parcelle d'un stagiaire

## Infos complémentaires

**Organisée par** CIVAM bio 34

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 02/04/2019

### Tarifs

Adhérent 200€

Non adhérent 200€

Non agricole 200€

Formation prise en charge pour les

stagiaires éligibles VIVEA

Gratuit pour les stagiaires éligible au

fond VIVEA

### Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

## Dates, lieux et intervenants

**02 avr 2019**

34000 selon stagiaires

François Chaudière, formateur, entreprise épibote

09:00 - 17:00 (7hrs)

## Soutenu(s) par



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Commune \_\_\_\_\_

-

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))



# Enherber ses vignes, c'est possible ? Initiation

## Objectifs de la formation

Aborder l'ensemble des éléments techniques nécessaires à la mise en place d'un premier couvert végétal

## Déroulé

Le fonctionnement du sol et les intérêts multiples des couverts végétaux  
Observer son sol et l'impact des couvert végétaux  
Définir mon itinéraire technique avec un couvert végétal  
Optimiser la mise en place des couverts

## Infos complémentaires

**Organisée par** CIVAM bio 34

**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 09/04/2019

### Tarifs

Adhérent 336€

Non adhérent 336€

Non agricole 336€

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

Gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA. Autres fonds de formation : nous contacter. Pour valider votre inscription, nous demandons un chèque de caution de 50€, encaissé uniquement en cas d'absence injustifiée

### Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

## Dates, lieux et intervenants

**09 avr 2019** 34000  
09:00 - 17:00 (7hrs)

Intervenant : Nicolas Dubreil, Civam Bio 66

**10 avr 2019** 34000  
09:00 - 17:00 (7hrs)

Intervenant : Nicolas Dubreil, Civam Bio 66

## Soutenu(s) par



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Commune \_\_\_\_\_

-

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

# Utiliser de manière autonome Telepac

## Objectifs de la formation

Savoir utiliser Telepac de manière autonome afin d'effectuer seul les télé-déclarations de demande d'aide PAC : • Connaître les principales nouveautés de la PAC ayant un impact sur la déclaration PAC

## Enjeux

Aujourd'hui, l'objectif du ministère de l'agriculture est que les télé déclarations du dossier PAC (Telepac) remplacent les déclarations papier et deviennent le seul mode de déclaration existant. Ces déclarations sur internet (<https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/auth/accueil.action>) permettent notamment une sécurisation des procédures, une performance dans les déclarations et une diminution des coûts administratifs. La déclaration PAC reste un élément majeur de la gestion des entreprises agricoles. Aussi l'enjeu est de préparer les exploitant(e)s agricoles pour qu'ils puissent utiliser cet outil en toute autonomie. [https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/pdf/tas/2015/Dossier-PAC-2015\\_TelePAC\\_presentation.pdf](https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/pdf/tas/2015/Dossier-PAC-2015_TelePAC_presentation.pdf)

## Déroulé

Rappels sur l'admissibilité des surfaces, les aides (1er et 2ème pilier) et la conditionnalité.

Présentation des nouveautés de la campagne 2016.

Présentation des formulaires du dossier PAC et des documents nécessaires à la télédéclaration

Les principales fonctionnalités du logiciel.

Les différentes étapes de la saisie :

- Créer son compte
- Utiliser l'outil graphique et cartographique,
- Enregistrer des cultures,
- Réaliser la demande d'aide

## Dates, lieux et intervenants

**02 mai 2019**

34000

Céline Mendes

09:00 - 17:00 (7hrs)

## Soutenu(s) par



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Commune \_\_\_\_\_  
- \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires

**Organisée par** CIVAM bio 34

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 02/05/2019

### Tarifs

Adhérent 119€

Non adhérent 119€

Non agricole 119€

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

Une contribution de 21 euros vous est demandé.

### Plus de renseignements

Céline Mendes

[celine.mendes@bio34.com](mailto:celine.mendes@bio34.com)

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Repas tiré du sac